

Image not found or type unknown



Demande du conseil pour l'employé qui est en congé sabbatique

Par **Isazade**, le **06/03/2008** à **09:08**

Bonjour,
Actuellement je suis en congé sabbatique d'une durée d'un an dans une filiale d'une grande entreprise. Par ailleurs, je souhaiterais postuler à un poste à Head office qui se trouve à Paris.
1. Dois je informer mon hierarchie de la filiale?
2. est-ce que j'ai droit à postuler pendant mes congés sabbatiques?
En vous remerciant,
Isazade